



Déclaration de la CGT Educ'action au CSA SD des Bouches-du-Rhône du 3 février 2023

Monsieur le Directeur Académique, Madame la Secrétaire Générale, Mesdames et Messieurs

L'Académie d'Amiens a commencé, en septembre 2022, une expérimentation dite « Sixième tremplin » basée sur la mise en place de groupes de soutien en mathématiques ou en français en sixième. Selon un article du journal l'Étudiant du mois d'octobre, une première évaluation du dispositif devait être faite à la fin du second trimestre. Nous voilà aujourd'hui, le 3 février, avant la fin du trimestre : le dispositif a été étendu à l'ensemble des collèges du pays, sans qu'aucune évaluation de l'expérimentation n'ait été réalisée et sans que les représentant·es du personnel n'aient été consulté·es.

Les mesures annoncées prévoient, de fait, la mise en place de groupes de niveaux en classe de sixième, avec des groupes de soutien en mathématiques et en français d'un côté et d'approfondissement de l'autre. Or, la sociologie de l'éducation a suffisamment démontré l'inefficacité des groupes de niveaux pour faire progresser les élèves, et notamment les élèves en difficulté. Nous nous étonnons que, en 2023, l'Éducation Nationale repopose ce dispositif discriminant appartenant à l'école du passé.

Le ministère ne paraît guère se soucier du sort qui est fait aux enseignants et enseignantes de technologie, qui vont perdre une grande partie de leurs services. Si l'administration nous dit que, pour la rentrée prochaine, il faut éviter les mesures de carte scolaire, rien ne garantit à l'avenir la sauvegarde des postes. Sans compter que les compléments de service pour les titulaires vont être inévitables, de l'aveu même de l'administration. Les postes vacants sont supprimés d'office. Quant aux enseignants et enseignantes contractuelles, l'administration semble les assimiler aux postes vacants, et ce faisant elle assume tout simplement de les renvoyer vers les allocations-chômage, comme si le sort d'un·e enseignant·e au chômage n'était pas de son ressort.

A ce sujet, nous vous posons des questions précises sur la situation dans notre département : combien d'enseignant·es titulaires seront touché·es par des compléments de service ? Combien de contractuel·les ne verront plus leur contrat renouvelé ? Avez-vous fait une évaluation des risques socio-organisationnels liés à cette mesure ? Quelles sont les mesures de prévention que vous comptez mettre en place ?

L'encadrement d'un soutien en français et mathématiques par des professeur·es des écoles est une mauvaise réponse à la vraie question de la liaison primaire-secondaire. Outre le fait qu'il s'agit de culpabiliser des personnels du premier degré qui n'auraient pas rempli correctement leurs missions les années précédentes et dont les élèves seraient en échec, c'est aussi une curieuse méthode pour l'administration de répondre aux justes revendications salariales des professeur·es des écoles en créant un vivier d'heures supplémentaires au détriment d'augmentations indiciaires dans le cadre du fameux « pacte enseignant ».

De plus, la généralisation du dispositif « devoirs faits » est prévue, sans que, une fois de plus, ce dernier n'ait fait l'objet d'une évaluation sérieuse. Les moyens dédiés restent insuffisants. La CGT Educ'action milite pour la fin des devoirs à la maison, facteur aggravant des inégalités scolaires, liées aux inégalités sociales. En revanche, elle revendique la mise en place d'une heure par jour de soutien / aide / approfondissement pour tous·tes les élèves avec des effectifs réduits dans le temps de service des enseignant·es.

Venons au sujet du jour, les Dotations Horaires Globales des collèges de Bouches-du-Rhône.

Vous nous avez annoncé l'ouverture de 34 divisions dans le département, suite à une poussée démographique, et de 4 ULIS. Au lieu de les financer à la hauteur des besoins réels, vous avez essentiellement opté pour le transfert de moyens de la dite « autonomie » vers le panier structure. Par rapport aux besoins, le manque d'heures s'élève à au moins 598 heures, soit presque 34 ETP. C'est donc un collège, l'équivalent de 23 divisions, qui n'est pas financé à la rentrée 2023.

Concrètement, les personnels seront confronté·es à des situations de pénurie :

- dans de nombreux collèges, comme le collège Louis Aragon de Roquevaire, on ouvre des divisions sans donner des moyens suffisants (+ 22h, alors qu'il en faudrait au moins 29) ;
- dans d'autres collèges on ouvre une ULIS mais on abonde la DHG de 19h, et pas de 21h *a minima*, comme au collège Saint-Eutrope d'Aix-en-Provence ;
- ailleurs, on supprime tout simplement des heures, comme au collège Rosa Parks (-2,5h), contre 19 élèves en plus ;
- et enfin, là où on supprime une division on supprime plus de 29h, comme au collège Germaine Tillion de Marseille (-31h).

Tous les collèges sont ainsi touchés par des pertes d'heures, entre 2 et 5h par collège, ce qui n'est pas cohérent avec la poussée démographique annoncée.

Nous demandons que, *a minima*, vous financiez à la hauteur des besoins la poussée démographique, sans baisse de moyens par ailleurs. Cela implique le financement des 600 heures manquantes et la création de 34 ETP supplémentaires.

Ces pertes se font dans un contexte qui était déjà marqué par une politique de forte austérité, notamment dans les établissements de l'éducation prioritaire, où nous avons perdu entre 2018 et 2023 1500 heures. Faut-il vous rappeler, Mesdames et Messieurs, que l'an dernier les personnels de collège se sont fortement mobilisé·es en demandant de rétablir les 105 postes perdus depuis 2018 ? Concrètement, votre politique d'austérité contraint déjà les collèges à supprimer le peu de moyens qui restaient : les classes seront encore plus surchargées, les groupes de langues à faibles diffusion, de latin et les dédoublements qui existaient encore vont disparaître. Cela se traduit par une nouvelle dégradation du service public.

La CGT défend une autre conception du service public d'Éducation nationale. Nous rappelons notre revendication pour des collèges à taille humaine, avec un maximum de 500 élèves par collège. À l'état actuel, il nous faudrait dans le département 25 collèges supplémentaires afin de satisfaire ce besoin.

Au contraire, il nous semble que la volonté politique est de dynamiter le service public et tout ce qui est bien commun, à l'école comme à l'hôpital ou dans l'action sociale. Avec le projet de réforme des retraites du gouvernement nous en avons un énième exemple : en finir avec le système de retraites par répartition fondé sur la solidarité et la Sécurité Sociale, pour nous amener vers un système par capitalisation, vers le chacun pour soi. Dans ce cadre la CGT appelle à la grève et à la mobilisation l'ensemble des personnels pour ce mardi 7 février et à la reconduction du mouvement. À l'école comme dans le reste de la société, la CGT défend le bien commun. C'est pourquoi elle est contre ce projet de DHG pour les collèges.